



ADHÉRER, c'est S'INFORMER

ADHÉRER, c'est PARTICIPER

ADHÉRER, c'est déjà AGIR

Syndicat Force Ouvrière DGFIP – Section de l'Oise
2 rue Molière, 60000 Beauvais

permanence au local syndical les après-midis

Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

POURSUIVONS ENSEMBLE LA CONQUETE DE DROITS NOUVEAUX



MONTANT DES COTISATIONS 2024

GRADE	échelon									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inspecteur Principal	175	185	200	210	225	240	255	265	280	285
Inspecteur Divisionnaire CN	225	235	250	260						
Inspecteur Divisionnaire HC	250	265	280	285						
AfiP adjoint	230	245	255	270	285	290				
Chef de Service	1015	A1	A2	A3	B1	B2	B3			
	290	310	325	340	340	355	375			

Si vous travaillez à temps partiel, le montant de la cotisation est réduit.

Vous pouvez nous interroger au sujet du montant ou du paiement de votre cotisation 2024.

La cotisation syndicale est éligible au crédit d'impôt à hauteur de 66%. Ainsi, une cotisation de 240€ vous revient à 80€ environ. A défaut, vous pouvez bien entendu l'intégrer dans vos frais réels.

- Chaque adhérent reçoit les publications **FO**, les calendriers **FO** et un accès au Particulier "spécial fiscal".
- Chaque adhérent peut s'abonner à la newsletter **FO** Fonctionnaires et accéder aux permanences juridiques.
- Chaque adhérent est membre de l'association **FO** de protection des consommateurs (AFOC).
- Chaque adhérent est invité à l'Assemblée Générale Annuelle (le vendredi 12 avril 2024 à Beauvais).



NOTRE INDÉPENDANCE
C'EST NOS COTISATIONS



Vous pouvez établir un ou plusieurs chèques (maximum 6) à l'ordre de "F.O.-DGFIP 60", à remettre à un militant ou à retourner par le courrier interne (sacoche ou camionnette) sous enveloppe à l'attention de FO / Beauvais.

N.B. vos chèques seront encaissés à raison d'un par mois.

Pour toute autre modalité de règlement, contactez-nous (virements bancaires, dates plus espacées...).

Vous êtes libre de payer une cotisation supérieure dite "de soutien" : son montant figurera bien entendu sur votre reçu fiscal 2024 (cotisation maximum = 1% de votre revenu brut imposable 2023).

F.O.-DGFIP 60 BULLETIN D'ADHÉSION - 2024

Je soussigné(e)

n° DGFIP



- NOM :
- PRÉNOM :
- GRADE / échelon (ou indice) :
- AFFECTATION :
- n° de portable :
- Jours télétravaillés : lundi mardi mercredi jeudi vendredi aucun
- adresse personnelle :

TEMPS PARTIEL : %

→ si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques

Fait à le

(signature)

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP Oise**

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**